



Votre projet d'Agroforesterie en 2013-2014

Mission Bocage vous accompagne dans votre projet. La prestation comprend :

1) Un diagnostic de terrain définissant :

- ▶ Le projet de l'exploitation
- ▶ Le choix de la parcelle et de la densité de plantation
- ▶ Le choix des essences et leur espacement
- ▶ Le dossier technique pour la demande de subvention avec les cartes

2) Les fournitures nécessaires pour l'agroforesterie :

- ▶ Plants certifiés « Matériel Forestier de Reproduction » (taille 60/80)
- ▶ Paillage biodégradable en dalle individuelle de 1 m²
- ▶ Protections individuelles de 1,2m
- ▶ Tuteurs : piquets de 2,10 m

3) La mise en place :

- ▶ Piquetage réalisé avec le planteur
- ▶ Commande, réception et tri des fournitures
- ▶ Organisation du chantier de plantation avec le planteur

4) Le suivi de la plantation :

- ▶ Mesure du taux de reprise
- ▶ Taille de formation et élagage sur 5 ans (passage tous les ans) réalisée avec le planteur

Coût de la prestation : 22 € / arbre

Subventions mobilisables* d'un montant équivalent
à 15€ HT par arbres, soit un

Reste à charge : 7 € / arbre HT

Soit avec une densité d'arbres comprise entre 30 et 60 arbres par hectare, un coût d'implantation à l'hectare compris entre 210 et 420 €.

*Subventions mobilisables sous réserve d'acceptation du dossier auprès de l'AFAC-Agroforesteries et de la Direction Départementale des Territoires d'un montant équivalent à 15 € HT.

L'agroforesterie : associer arbres et animaux, ou arbres et cultures.



Pour plus de renseignements sur l'agroforesterie : Contactez Mission Bocage au 02 41 71 77 50